

## **BUDGET 2026 : FACE AUX COUPES ENVISAGÉES, QUE FAIT LE MINISTRE DES OUTRE-MER ?**

*Communiqué de presse*

Dans un courrier à Manuel Valls et à François Bayrou, les entreprises ultramarines expriment leur consternation face aux orientations budgétaires envisagées par le Gouvernement pour 2026, qui ciblent massivement les dispositifs de soutien à la compétitivité et à l'investissement des entreprises ultramarines, et hors de proportion avec les efforts budgétaires demandés en métropole.

Malgré des fragilités économiques structurelles et un contexte social particulièrement tendu, les dispositifs de soutien à l'emploi et à la compétitivité des entreprises en outre-mer pourraient être drastiquement réduits.

**Ces mesures, qui ciblent les Outre-mer, vont accroître le chômage, aggraver la « vie chère », décourager la production locale et particulièrement pénaliser les petites entreprises.**

- **Les Outre-mer sacrifiées ? Un choc asymétrique et incompréhensible**

Le Gouvernement s'apprêterait à proposer une mesure de rabet budgétaire d'une ampleur inédite, sans aucun fondement économique, sur le principal dispositif de soutien à l'emploi et en faveur de la compétitivité des entreprises ultramarines, la LODEOM sociale. En amputant de plusieurs centaines de millions d'euros le principal dispositif de soutien à l'emploi et à la compétitivité des entreprises en outre-mer le Gouvernement provoquerait une hausse brutale et inédite du coût du travail, qui se répercuterait irrémédiablement sur l'emploi et sur les prix.

Alors que les handicaps structurels, le chômage, la vie chère et la précarité minent déjà nos territoires, le Gouvernement choisit délibérément d'ébranler la production locale, principale bénéficiaire de la LODEOM, de casser la dynamique salariale du secteur privé et d'augmenter les prix des consommateurs ultramarins.

Le Premier ministre s'était pourtant engagé à ne pas augmenter les charges ou les impôts des entreprises au budget 2026. Le ministre des Outre-mer avait pourtant promis de « s'attaquer à la vie chère » et à « l'économie de comptoir ».

Il est temps que l'action suive le discours.

- **Un sentiment d'abandon renforcé par le projet de loi « vie chère »**

Pour les entreprises qui se battent au quotidien pour créer des richesses et de l'emploi, le silence du ministère des Outre-mer est incompréhensible. Il rompt avec la position historique de la rue Oudinot. Il tranche avec le discours rassurant délivré aux forces vives hexagonales par les autres ministères.

De même, le projet de loi de « lutte contre la vie chère outre-mer » alimente un sentiment de défiance à l'égard des entreprises. Il aligne de nouvelles mesures de suradministration des économies qui, dans la réalité de leur mise en œuvre, ne feront que fragiliser les plus petits acteurs en renforçant les plus gros acteurs. La production locale en sortira affaiblie.

- **L'emploi doit devenir la mère des batailles dans les Outre-mer**

La lutte contre la vie chère passe d'abord par l'activité et le travail. Les coupes budgétaires violentes envisagées au budget 2026 ne concernent pas seulement les entreprises : elles entraîneront des répercussions immédiates sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat des consommateurs et sur la cohésion sociale dans les territoires ultramarins. Nous ne pouvons plus accepter le piège du sous-investissement qui conduit systématiquement à la sur-dépense sécuritaire ou assurantielle.

L'ambition du plein emploi mérite de s'élargir aux Outre-mer. Chacun des territoires ultramarins doit être considéré comme des bassins d'emplois à dynamiser, avec des engagements programmatiques mesurables, et des moyens dédiés et stables. Nous appelons à encourager les entreprises à investir, à produire et à innover pour remporter la bataille de l'emploi outre-mer, seule qui compte pour réduire les inégalités.

Dans un contexte de nécessaire réduction du déficit public, les entreprises ultramarines appellent donc Manuel Valls, ministre d'Etat, ministre des Outre-mer, à ne pas sacrifier la France océanique, à proposer une juste répartition des efforts budgétaires et à apporter des garanties claires sur les arbitrages du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

Les acteurs économiques redisent leur disponibilité pour travailler à des solutions communes et pour tracer des perspectives de moyen et long terme pour le développement pérenne des Outre-mer.

### [A propos de la FEDOM](#)

*Créée en 1986, la Fédération des Entreprises des Outre-mer (FEDOM) œuvre au développement économique et social des territoires français d'Outre-mer, à travers ses recherches, études, actions d'information et accompagnements techniques. Elle regroupe les organisations patronales de tous les territoires français d'Outre-mer, ainsi que les entreprises de toute taille y évoluant. Sa mission principale consiste à promouvoir la dimension ultramarine de la France et à soutenir le développement économique de ces territoires en veillant aux intérêts de leurs entreprises, en particulier dans les évolutions législatives et réglementaires qui les concernent et dans le développement d'outils au service de leur performance.*